19me Année. — N° 3857 — 1re EDITION (paraissant le soir)

BUREAUX : RUE NAIN, 4

ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr; Six mois, 22 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 54 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
Annonces : 20 centimes la ligne
Réclames : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 18, 7 18, 8 15, 9 48, 11 48, m., 12 23, 1 38, [illegible] 11 08, s. Roubaix à Tourcoing, [illegible] 7 18, 8 45, 10 18, 11 22, m., 1 33, 2 40, 5 10, 5 28, 7 15, 8 32, 10 28, 11 [illegible] Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 6 20, 6 55, 8 08, 10 13, 11 15 Tourcoing à Roubaix et Lille, [illegible] 12 15, 1 50, 3 31, 5 [illegible] 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, [illegible] 4 47, 5 [illegible] DIMANCHES ET FÊTES : Tourcoing à Mouscron, [illegible] Mouscron à Tourcoing, [illegible]

BOURSE DE PARIS

DU 7 JANVIER	
3 0/0	62 10
4 1/2	91 25
Emprunts (5 0/0)	99 35
DU 8 JANVIER	
3 0/0	61 90
4 1/2	91 50
Emprunts (5 0/0)	99 95

ROUBAIX, 8 JANVIER 1875.

BULLETIN DU JOUR

La crise ministérielle a éclaté à la suite du vote qui a repoussé la priorité du projet de loi relatif à l'organisation du Sénat. On mande, en effet, de Versailles que tous les ministres ont donné leur démission. Le maréchal a répondu qu'il ne prendrait pas de décision immédiatement et il a demandé, hier matin, à nos ministres de se réunir à trois heures à l'Elysée pour se concerter sur la situation. M. Buffet, M. de Broglie, M. Andrieux-Pasquier, et, assure-t-on, M. Magne, ont eu hier de fréquentes entrevues avec le maréchal.

Une dépêche que nous recevons à l'instant nous fait connaître que dans le conseil tenu à l'Elysée à trois heures, le maréchal a déclaré qu'il refuserait d'accepter la démission du ministère jusqu'à ce qu'il aurait pu constituer un nouveau cabinet avec les éléments d'une majorité nouvelle.

C'est l'attitude la plus correcte que put prendre le maréchal. Il dit ainsi à l'Assemblée : « Vous êtes toujours d'accord pour renverser mes ministres et jamais pour les appuyer; constituez une majorité et je prendrai alors mes ministres dans son sein. » S'il en est ainsi, il est probable que le cabinet actuel restera longtemps aux affaires, car l'Assemblée n'aura pas de sitôt une majorité.

Tous les organes de la presse constatent, d'ailleurs, la gravité de la situation créée par le vote de l'Assemblée. Toutefois, la plupart font observer avec raison que la crise, quoique survenue après le message, est purement ministérielle.

L'impression presque générale est que le dernier message du maréchal de Mac-Mahon à l'Assemblée exprime des idées justes au sujet de la priorité de la loi sur le Sénat et de la transmission des pouvoirs, mais que les ministres ont eu le plus grand tort de chercher à se mettre à couvert derrière le chef de l'Etat en le faisant intervenir directement dans la question de fixation de l'ordre du jour. On ne devait se servir du nom et des paroles du Maréchal de Mac-Mahon qu'avec la certitude d'un succès, et tout indiquait, avant l'ouverture de la séance, qu'on allait au-devant d'un échec certain. Les ministres devaient savoir que, dans la réunion du centre gauche, MM. Léon Say, Casimir Périer et Waddington, n'avaient pu déterminer la réunion à voter la priorité de la loi sur le Sénat ; dès lors, la partie était perdue et la plus simple prudence commandait de ne pas lire le message.

M. Thiers jugé par lui-même

Le 1er avril 1871, M. Thiers, alors président du conseil des ministres et chef du pouvoir exécutif, prononçait devant l'Assemblée nationale les paroles suivantes :

.... Il n'y a rien qui me révolte plus que de voir des hommes, arrivés au pouvoir, abandonner tout à coup les doctrines qu'ils ont professées toute leur vie, et donner le spectacle démoralisant d'hommes d'Etat qui deviennent pratiques eux-mêmes ce qu'ils ont condamné chez les autres.

Si M. Thiers pensait réellement ce qu'il disait à la tribune il y a quatre ans bientôt, que de fois il a eu occasion depuis cette époque d'être *révolté* contre lui même.

L'Angleterre catholique vient d'être édifiée et consolée par une nouvelle conversion. Le Révérend Alfred Newdigate, frère du colonel Newdigate, et recteur de la paroisse de Kuk Hallam dans le comté de Derby, vient d'adresser à son confrère Ilkeston une lettre dans laquelle il lui annonce sa résolution de renoncer à son bénéfice et d'entrer dans l'Eglise catholique romaine. Il a pris cette décision, ajoute-t-il, parce qu'il est arrivé à la conviction intime que la seule véritable Eglise apostolique est celle dont Rome est le centre. Le Révérend Alfred Newdigate était jusque dans ces derniers temps secrétaire de la Société pour la propagation de l'Evangile et de l'Association pour l'extension de l'Eglise, dans le diocèse de Lichfield.

Le *Times* a consacré un *leader* au nouvel Opéra de Paris, et voici en quels termes il conclut :

Le nouvel Opéra n'est rien autre chose qu'une relique de l'empire; et son inauguration est une résurrection des splendeurs impériales. Ses fondements furent posés sous ces mêmes auspices qui, n'importe à quel prix pécunier ou moral, rendaient Paris centre de tous les plaisirs. Il est la dernière expression d'une phase heureuse, durant laquelle tous les attraits de la civilisation moderne, sans une seule de ses forces intérieures, se concentrèrent dans la capitale de la France.

Ce que des observateurs de sang-froid ne peuvent pas s'empêcher de remarquer dans la cérémonie d'hier, c'est que, en dépit de tant de leçons, la France est encore accessible à la tentation, et que le génie du second empire n'est pas encore mort.

. . . . . .

Nous rendons justice au talent, à la grâce et au génie des Français ; mais il est impossible de réprimer un certain sentiment de regret et de tristesse, à la pensée que la sensation la plus universelle et la plus profonde qu'on ait ressentie à Paris, depuis Sedan, provient de l'ouverture du nouvel Opéra.

Visite du Lord Maire de Londres.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

Avant-hier le lord maire de Londres, accompagné des shérifs de Londres et du comté de Middlesex, s'est rendu en grande pompe à la Préfecture de police et au Tribunal de Commerce. Trois voitures de gala précédées et suivies de détachements de la garde républicaine à cheval contenaient les hauts visiteurs.

Dans la première voiture de couleur cramoisie relevée d'or, se trouvait le deuxième shérif. Le cocher et le valet de pied, poudrés à frimas, portaient une livrée de même nuance et un costume rappelant l'époque de Louis XIV.

Le premier shérif occupait la seconde voiture non moins somptueuse que la première, et n'en différant que par la couleur, qui était verte et or.

Derrière cette voiture marchait un personnage vêtu de noir et portant gravement une longue main de justice.

Après lui, des hommes à cheval, sortes de héraults d'armes, vêtus de tuniques rouges, tenant des trompettes ornées de gonfrelons, annonçaient par leur fanfare l'arrivée du grand dignitaire anglais.

Le lord maire, en grand costume, apparaissait en effet dans une troisième voiture de couleur bleue, toute enrichie d'or, traînée par quatre chevaux ; en face de lui, sur le tilbury de devant, se tenaient deux personnages en perruques, les massiers, portant les grandes masses [illegible].

La voiture était [illegible] par un cocher et trois valets de pied poudrés à frimas, vêtus de la livrée bleue et or ; les derniers ayant de longues cannes à la main.

Les visiteurs ont été reçus à la Préfecture de police par M. Léon Renault, préfet, entourés des hauts fonctionnaires de la Préfecture ; au tribunal de commerce par M. le président du tribunal et MM. les juges consulaires en robe.

M. le président Duguin a adressé au lord-maire l'allocution suivante : « Milord, la France, après ses malheurs, est profondément heureuse et reconnaissante des visites qui lui sont faites par des hommes tels que vous. Le tribunal de commerce de Paris se trouve particulièrement honoré de recevoir dans son palais le représentant le plus éminent du commerce de la métropole de l'Angleterre. Le développement des relations commerciales entre nos deux pays contribue puissamment à leur prospérité, et la lutte pacifique des intérêts qui en est la conséquence, devra faire de notre siècle la seule expression d'un antagonisme fécond en grands résultats entre les peuples civilisés. Le tribunal de commerce vous remercie de l'honneur qu'il doit à votre courtoisie et mention sera faite de votre visite sur le registre de ses délibérations, afin que le souvenir en soit perpétué.

Le lord-maire a remercié M. le président Duguin dans les termes les plus gracieux, et lui a témoigné une grande satisfaction de l'accueil qui lui a été fait.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 7 janvier 1875.

Nous marchons. Le vote de la séance de hier, malgré le Message par lequel le maréchal de Mac-Mahon se prononçait timidement en faveur du septennat impersonnel, le vote de hier a mis fin au septennat, comme institution. L'Assemblée veut en finir avec le provisoire et se prononcer enfin sur la question de monarchie ou de république. Le maréchal de Mac-Mahon, d'après la solution qui sera acceptée, pourra rester encore plus ou moins longtemps au pouvoir, soit comme régent ou lieutenant-général, soit comme président, mais il n'y aura plus de septennat.

Le ministère s'est bien sérieusement suicidé, car il lui était facile de prévoir l'échec qui l'attendait, puisque, les [illegible] toutes les réunions parlementaires de droite et de la gauche s'étaient prononcées contre la priorité à donner à la loi sur le Sénat. Le général de Chabaud-Latour a tenu à affirmer de nouveau qu'il s'agissait, d'un sénat non pas pour la monarchie ou la république future, mais d'un Sénat fait tout exprès pour la personne du maréchal de Mac-Mahon. Or, l'Assemblée, en rejetant la proposition du message, malgré la déclaration du ministre de l'intérieur, a bien expressément encore affirmé qu'elle n'entendait pas donner d'institutions au septennat.

La majorité contre le message et le ministère est évaluée à plus de cent voix, composée de l'extrême droite, d'une partie de la droite, de l'extrême gauche, des la gauche républicaine, de la plus grande partie du centre gauche et enfin du groupe bonapartiste.

Le maréchal a dû faire connaître aujourd'hui, à trois heures, s'il acceptait la démission des ministres. Il est difficile qu'il en soit autrement, après un vote aussi caractéristique.

Maintenant, c'est le cas de répéter le mot de M. Thiers à Napoléon III, la veille de la chûte de l'Empire : Il n'y a plus une seule faute à commettre.

La seconde délibération sur les cadres de l'armée devra être terminée, suivant toute probabilité, dans une quinzaine de jours ; la grande bataille sur le choix à faire entre la Monarchie ou la République, à propos de la transmission des pouvoirs, s'engagera dans la seconde quinzaine de janvier. Le nouveau ministère devra être formé en vue de cette lutte et avoir fait son choix.

Le maréchal de Mac-Mahon doit former un ministère qui sera franchement ou monarchiste ou républicain. Le temps des équivoques et des expédients est passé.

Les républicains et les radicaux comptent d'amener à eux le maréchal de Mac-Mahon. La *République française* dit, ce matin, au maréchal :

« Il aura remarqué, sans doute, le soin que tous les républicains entendus dans la dernière séance, M. Laboulaye et M. Simon comme M. Dufaure, ont mis à ne point compromettre sa personne et son autorité dans la discussion imprudemment engagée par le cabinet des doublures de M. de Broglie. »

M. le maréchal de Mac-Mahon tombera-t-il dans le piége où son honneur même périrait ? Nous le saurons bientôt par la composition du nouveau ministère.

Le maréchal a été nommé, le 24 mai, chef du Pouvoir Exécutif par une majorité monarchique et pour empêcher M. Thiers d'imposer la République à la France. Puisque la question de la Monarchie ou de la République va être posée, la loyauté du maréchal l'oblige à composer un ministère qui soutiendra sincèrement, énergiquement la cause de la Monarchie.

On annonce que M. le duc de Broglie est en train d'avoir des conférences avec le maréchal et plusieurs membres de la droite et du centre droit, dans le but de composer un nouveau ministère. Si M. le duc de Broglie comprend bien la situation créée par le vote d'hier, il doit définitivement renoncer à son utopie du septennat comme institution. M. le duc de Broglie devra se rappeler le beau discours qu'il a prononcé en faveur de la Monarchie contre la proposition Casimir Périer et ne s'associer que des collègues dévoués au principe monarchique, sans arrière-pensée, sans esprit d'intrigue, sans ambition personnelle ou de coterie.

P. S. — Les spéculations continuent pour la formation du ministère. Il n'est pas exact que M. Dufaure ait été appelé à la Présidence. Il est question de la rentrée de M. de la Bouillerie aux affaires. Il serait possible que le ministère actuel restât jusqu'à la fin de la discussion sur les cadres de l'armée.

DE SAINT CHERON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 7 janvier 1875.

La séance est ouverte à 2 h. 20, sous la présidence de M. Audren de Kerdrel, vice-président.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée adopte sans débat plusieurs projets de loi d'intérêt local et passe à la discussion d'un projet ouvrant au ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, un crédit de 300 000 francs pour la conservation des monuments historiques.

Ce projet de loi, combattu par M. Guichard, est adopté.

M. GASLONDE demande que la Chambre s'ajourne à lundi à cause de la situation provenant du vote d'hier.

M. E. PICARD réplique que c'est le gouvernement qui a créé cette situation.

L'orateur ajoute que par l'épuisement de l'Assemblée et de ses travaux, il ne s'oppose pas à l'ajournement, à la condition que le gouvernement trouvera d'ici à lundi une politique capable de contenter tous les partis. (Applaudissements et rires à gauche.)

M. DE GAVARDIE accuse M. Picard de se plaire au désordre et repousse l'ajournement de l'Assemblée.

Une discussion s'engage entre MM. Bérenger, Baragnon, Hervé de Saisy et Lepère.

La proposition de M. Gaslonde est rejetée.

Une discussion s'engage sur la fixation de l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. TIRARD demande pourquoi les ministres ne sont pas à leur banc, et pourquoi le gouvernement ne fournit pas d'explications.

M. BARAGNON, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, réplique qu'il y a une crise ministérielle et non pas une crise départementale.

M. DE SAISY dépose une proposition portant que toute nomination émanant d'un ministère démissionnaire ou révoqué ne sera valable que lorsqu'elle aura reçu la sanction du successeur du ministre démissionnaire.

L'orateur demande l'urgence, qui est mise aux voix et repoussée.

La proposition de M. Hervé de Saisy est renvoyée à la commission d'initiative parlementaire.

La séance est levée à 4 h. 15.

FORMATION DES BUREAUX.

1er bureau : M. Dampierre-d'Hormoy, président; M. Vente, secrétaire.

2e bureau : M. Amédée Gayot, président; M. Danelle-Berniardin, secrétaire.

3e bureau : M. l'amiral Saisset, président; M. Tallon, secrétaire.

4e bureau : M. le général Frébault, président; M. Roucaut, secrétaire.

5e bureau : M. de Rémusat, président; M. Ernest Picard, secrétaire.

7e bureau : M. Raudot, président; M. Lacazes, secrétaire.

8e bureau : M. Daru, président; M. Dubreuil-Saint-Germain, secrétaire.

9e bureau : M. Laboulaye, président; M. Lefébure, secrétaire.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 9 JANVIER 1875.

— 23 —

L'ESCLAVE

PAR

G. DE LA LANDELLE.

XIV. — CRAINTES ET ESPOIRS.

(Suite)

De la tête et du cœur! murmura Victor, dont les yeux roulaient des larmes.

— Du courage, enfant, dit Urbana d'un ton affectueux; pas d'inquiétudes, sois tranquille, tu seras traité avec la plus grande douceur.

— C'est convenu, ajouta bonnement don Ciprian, le docteur nous l'ordonne.

— Parfaitement! reprit le docteur qui, l'examinant avec attention, constatait le mieux physique, et attribuait à bon droit au moral l'accès de fièvre de Yoyo. Toutes les blessures sont cicatrisées, la maigreur diminue, il a pris des forces, et même, sans cela, son pouls ne pourrait battre comme je le sens. La mal est moral, vous dis-je. Sachez ce qu'il désire, et donnez-lui ce qu'il demandera.

— Nous ne lui refusons rien, dit don Ciprian.

— Tu entends, mon petit Victor, ajouta Urbana d'un ton caressant. Victor, tu vois que nous savons ton nom de baptême. Je voulais être ta marraine, mais puisque tu es chrétien, je te revaudrai, par autre chose, mes premières intentions envers toi. Nous voulons que tu sois heureux. Que désire-tu? Epanche-toi sans crainte.

A son nom de Victor, le jeune esclave avait tressailli; mais, prévenu à temps par Nièvé, il se consuma de remercier ses maîtres des soins qu'on lui prodiguait.

— Du calme d'esprit, mon garçon, dit le docteur avant de sortir; dans peu de jour tu seras sur pied. Adieu!...

. . . . . .

Dès que Rita lui eut été amené par Nièvé :

— Elle sait que je suis chrétien, et elle m'invitait à m'épancher librement, dit Victor avec un trouble extrême.

— Et qu'as-tu osé dire? s'écria Rita non moins troublée.

— Rien encore, car je t'attendais avec un mélange de crainte et d'espoir.

XV. — LE GAGE A DRAGUER

Rita, bien quelle eût raconté tout ce qui s'était passé à Ténérife entre son oncle et la vieille de Tornazaza, parvint à ranimer toutes les espérances de Victor, car, de son côté, il lui avait fait le récit de son escapade nocturne :

— Calisto ne t'espionne plus, nous te gardons et tu peux écrire sans crainte d'être surpris. Au besoin, je cacherais ta lettre que je parviendrai bien certainement à faire partir.

— En vérité! s'écria Victor.

— Mon oncle m'a donné quelques piécettes pour mes aumônes, et Nièvé, que ma tante mène parfois à la ville, a déjà eu l'occasion d'y mettre des lettres à la poste.

— O bonheur! je me reprends à vivre.

— Rétablissez-vous, cher Yoyo, dit Nièvé, désormais en tiers dans les confidences, c'est vous-même, je vous le dis, qui ferez votre commission.

— Assurément, ajouta Rita en tapant des mains avec une joie enfantine. Les Héraldos et les Solastron ne marchent jamais sans leurs esclaves de luxe; ma tante voudra faire comme eux, et, sans ton absence et ta maladie, revêtu de ton costume de page, tu serais sans doute allé déjà plus de dix fois à Téror.

— Allons! c'est encore mon impatience qui a tout retardé!

— Mon Dieu! oui! Mais nous sommes débarrassés de Calisto; mes parents qui ont eu peur de te perdre, sont mieux disposés envers toi ; on m'autorise, on m'engage à te parler. Il est vrai que c'est pour que je t'arrache tes secrets, et voici maintenant mon embarras : Que répondre à ma tante?

— Il me semble, dit Victor, que tu devrais au moins laisser entrevoir la vérité. Je ne suis pas plus de la Martinique que du Maroc; Cornibolo, dont le vrai nom est Zurban, n'a jamais hérité de moi. Son mensonge ne mérite pas plus de confiance que ceux des Tornaza; et tous les tabellions du monde ne peuvent faire que le certificat d'origine, qui calme les scrupules de don Ciprian, ait l'ombre du bon sens.

— Si je m'avisais de parler ainsi à ma tante, dit Rita, je l'indisposerais sans le moindre avantage pour toi.

— Que dire alors?

— C'est ce que je me demande; mais il y a encore une autre question, celle de ton marronnage.

— Depuis le moment où j'ai senti la cobra-judas entre mon bras gauche et mon cœur, jusqu'à celui où, chez le docteur Bostigo, j'ai frémi à la vue de Calisto, je ne sais ce qui m'est arrivé.

— Quoi! cinq ou six mois sans un souvenir!

— Pas précisément ; mais tout ce que je crois me rappeler est tellement confus, tellement atroche ou bizarre, que je n'y conçois rien. Il me semble que j'ai rêvé.

— Tu ne sais pas qui t'a conduit chez le docteur?

— J'ai appris ici que ce sont des marchands.

— Tu ne sais pas qui t'a blessé et laissé pour mort?

— Non!

Rita, Nièvé, Victor lui-même, ne comprenaient rien à cette absence de mémoire. Ici, par conséquent, pour répondre à sa tante, la fillette qu'elle interrogeait chaque jour n'eut aucunement besoin d'user de réticence :

— Quel mystérieux petit être! s'écria Urbana contrariée par trop d'équivoques. Oh! que c'est bien là l'indice de ses habitudes d'esclave! Toujours se taire ou mentir; tromper les maîtres, quelle que soit leur bonté. Ah! sans les ordonnances du docteur Bostigo, je saurais bien le contraindre à m'avouer l'emploi de ses six mois de marronnage.

— Il assure qu'après la nuit du serpent il ne se souvient de rien de précis.

— Autre ruse!

— Je n'en vois pas le motif, ma-tante, puisqu'il avoue sans détours qu'il fabriquait une espèce de radeau pour s'évader par mer.

— Je suis outrée! Oh! ma patience se lasse!

Rita était inquiète à bon droit après de semblables bouffées d'humeur; mais une heureuse diversion résulta tout à coup d'une idée suggérée par la douce Nièvé:

Si petit Victor qui avait inventé le fagot à voiles, dit-elle, trouvait quelque moyen de retirer du puits l'argenterie de madame, il réparerait ainsi ses seuls tort et s'en applaudirait sans doute quelque jour.

C'est évident! repartit Victor, merci de m'y faire penser!

Et après y avoir réfléchi :

— Je réussirai, oui, je l'espère bien!

Il y eut à ces mots une explosion de joie dans la chambrette du convalescent; après quoi, Rita courut chez sa tante :

— Yoyo, lui dit-elle, a été embarqué sur la *Zéphyrine* beaucoup plus longtemps que ne croit la Tornazaza. Il y aurait fait tout un apprentissage de marin; et de même qu'au Cascajar, il a su se faire des cordes et le reste, ainsi il